

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès de Jean-Pierre Davant : La Mutualité Française salue un homme engagé

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Pierre Davant.

Président de la Mutualité Française de 1992 à 2010, Jean-Pierre Davant a consacré sa vie à renforcer le rôle des mutuelles pour favoriser l'égal accès aux soins de toute la population, dans tous les territoires. Il a œuvré sans relâche pour qu'elles soient les interlocutrices incontournables des pouvoirs publics, d'abord au sein de sa propre mutuelle¹, puis à la Mutualité Fonction Publique, de 1986 à 1992, et enfin à la Mutualité Française où il a milité pour porter et faire reconnaître les valeurs du modèle non-lucratif, celles de responsabilité, de démocratie, de solidarité et de parité.

Militant engagé de la protection sociale, de la santé publique et de la prévention, fervent défenseur de la lutte contre toutes les discriminations, il a su innover en faisant notamment reconnaître l'importance de la méthadone comme traitement de substitution dans la prise en charge de la toxicomanie.

Il a su rassembler la famille mutualiste en contribuant au retour de la Fédération des Mutuelles de France, ainsi que d'autres mutuelles au sein de la Mutualité Française.

Passionné de Rugby et amoureux de ses Hautes-Pyrénées natales, il était unanimement reconnu pour sa force de conviction, sa pugnacité et son sens du collectif qui ont profondément marqué le mouvement mutualiste.

Son décès est douloureusement ressenti par celles et ceux qui l'ont accompagné dans tous ses combats et ont eu le privilège de croiser sa route.

La Mutualité Française adresse ses très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

¹ La Mutuelle nationale de la direction générale des impôts (MNDGI)

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

Contact presse

Carole Charlier : 07 60 73 55 69 | carole.charlier@mutualite.fr

Célia Faure : 06 13 55 26 81 | celia.faure@mutualite.fr

Antoine Delangre Marini : 06 79 89 83 29 | antoine.delangre-marini@mutualite.fr

Retrouvez nos actualités :



Sur l'[espace presse](#)

Photothèque sur 